

Votre contact PTSM 25 :
laetitia.grosperin@ch-novillars.fr

EDITO

Bonjour à tous,

Cette édition nous permet de revenir sur la journée du 21 mars 2024, où les professionnels du territoire ont pu de nouveau se rencontrer et travailler sur leurs préoccupations communes relatives à la santé mentale. Les besoins restent présents et font apparaître des défis nouveaux comme la mobilité, l'attractivité, et toujours des besoins d'interconnaissances et de lisibilité des offres.

Cette lettre d'information trouve toute sa place dans cette dernière demande et nous y associons deux annuaires (addiction et périnatalité). Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Mme Grosperin.

Plénière du CTSM

P. 2

Paroles d'usagers
Bilan filière enfant et adolescent
Bilan filière adulte
Bilan filière personne âgée
Atelier de travail



Présentation de services

P. 15

Equipe de périnatalité mobile
L'aller vers de la maison des adolescents
GEM Autisme



Offre de Formation (catalogue complet sur le site du CHN)

P. 18



Littérature

P. 19



Les annuaires en santé mentale

P. 20

Guide des partenaires en santé mentale





Présentation de la matinée du 21 mars 2024

Cette journée, ouverte à l'ensemble des acteurs du territoire, a rassemblé 147 personnes, collectivités territoriales, élus, acteurs du soin, du social et du médico-social, directions et professionnels de terrain pour échanger ensemble sur l'état des lieux du CTSM.

Introduite par Mr COIPIET Directeur Général de l'ARS, la matinée a été consacrée à la présentation au bilan du CTSM via une présentation à 3 voix de Mme HOCHART, directrice de la délégation départementale du Doubs de l'ARS BFC, Mme PARENT chargée de développement territorial en santé à l'ARS BFC et Mme GROSERRIN coordinatrice du CTSM. Le Dr TISSOT, Président de la Commission Santé Mentale du CTS du Doubs a pu conclure ce premier temps en expliquant la démarche du CTSM 2025-2030 et ses enjeux.

Sans pouvoir en faire un compte rendu exhaustif voici quelques extraits des présentations permettant de voir la mobilisation des moyens obtenus dans le cadre du CTSM, l'évolution de notre offre de soins. Des films de présentation de nouveaux dispositifs ont également été présentés. Ils sont disponibles sur le site internet du CHN sur l'onglet plateforme.



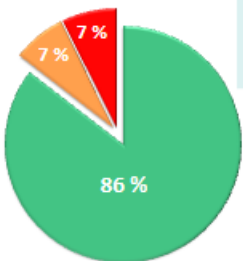
40 FICHES ACTIONS

AU FINAL



7% des actions sont en travail, dont certaines avec des budgets déjà fléchés, mais non pérennes

86% des actions ont été engagées sur le terrain avec des moyens fléchés pérennes ou sur plusieurs années



7% des actions ne sont pas engagées ou n'ont pu être mises en place





Financements pérennes pour les actions du CTSM

Répartition des moyens nouveaux et pérennes



Le CTSM a mobilisé plus de **7 millions de moyens nouveaux et pérennes** qui, cumulés sur les 4 ans, représentent plus de **29 millions d'euros**.

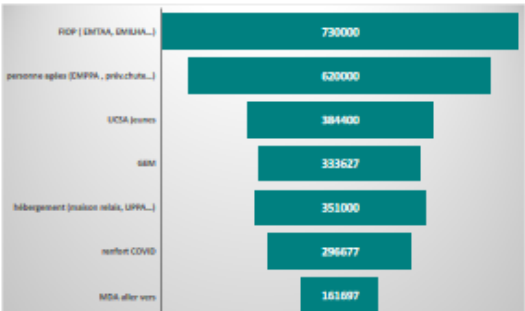


Moyens non pérennes pour les actions du CTSM

Répartition des moyens nouveaux non pérennes

Par des actions innovantes, le CTSM a bénéficié de **730 000 € de moyens FIOP** pour un montant total cumulé de **2 500 000 € en 4 ans**.

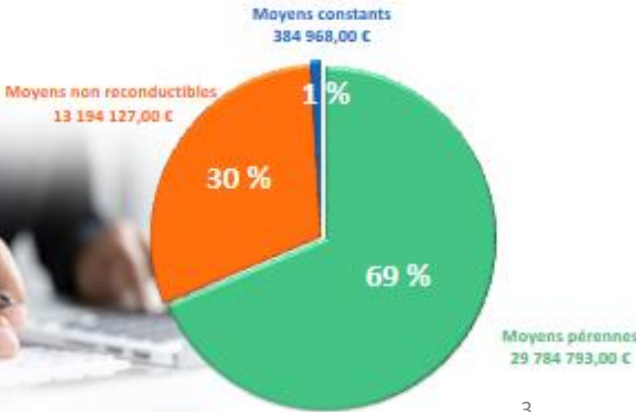
50 actions sont aujourd'hui financées en crédits pluriannuels non reconductibles pour **2 000 000 € par an** et pour un total cumulé de **10 700 00 €**.



Modalités de financement des actions du CTSM 2019-2024

Entre 2019 et 2024, le CTSM a mobilisé **plus de 43 millions d'euros de financement** pour la mise en place de ces actions dont **29 millions en crédits reconductibles**.

Pour 80%, via des financements ARS et pour 20 % via des financements par le Département, DETSPP, CPAM ou sur fonds propres des porteurs d'actions.





De plus en plus d'usagers impliqués



« Notre engagement en tant qu'usagers au sein du CLSM prend plusieurs formes et chaque membre s'implique à sa hauteur.

Par nos diverses expériences en tant que personnes concernées, nous apportons nos connaissances diverses à travers des témoignages lors de débats mouvants, durant les SISM, pendant les groupes de travail tel que celui sur la construction de l'Escape Game et bien d'autres actions !

La volonté est d'associer les usagers, leur permettant de participer à l'élaboration de projets depuis leur réflexion jusqu'à leur possible concrétisation

Notre participation à ces actions assure une visibilité et de fait une déstigmatisation de la maladie psychique auprès du grand public.

D'autre part, le partage de notre savoir pratique apporte aux professionnels une autre vision de la maladie psychique; un savoir pratique pouvant leur permettre une meilleure compréhension des enjeux et des obstacles rencontrés dans la vie quotidienne des patients.

Pour certains usagers, leur implication au sein du CLSM leur ouvre des perspectives au sein de la pair-aidance mais aussi leur permet d'inscrire leur engagement au sein d'autres institutions.

La présence des usagers au sein du CLSM est un enrichissement autant pour les professionnels que pour le grand public.

Le Contrat Territorial de Santé Mentale accompagne cette démarche depuis le début en appui au CLSM du Grand Besançon mais aussi en permettant d'inscrire cette démarche sur les autres villes du département.

Notre implication est une avancée idéologique importante pour tous, c'est pourquoi nous sommes aujourd'hui ici avec vous. »

Mme Daniel et Mme Missengué



Depuis
2020

Renforcement de la prise en soins
des enfants et adolescents



Renforcement des actions MDA



Film sur l'équipe périnatalité mobile et sur l'offre aux pères sur l'unité père mère bébé



Renforcement de la prise en soins pendant et post COVID 2020-2021

Depuis
2020

Renforcement soutien au
parcours femmes victimes

Création CMP Quingey

18 psychologues inscrits +3
psychologues en maison
de santé / microstructure



CHRU
Besançon

Renforcement CMP
Bisontin

Renforcement CMP
Baume Les Dames /
Pont de Roide

Centre Hospitalier
de Novillars

Renforcement
CMP Matche /
Valdahon

Renforcement CMP
Pontarlier / Morteau



Projet de
renforcement des
CMP urbains

Structuration de l'offre d'addictologie

2018

CHRU
Besançon

Centre Hospitalier
de Novillars

Equipe de
Liaison
Addictologie
ELSA

CSAPA
CAARUD

2024

Création par
transformation d'un
HDJ addictologie de
12 places

Centre Hospitalier
de Novillars

Création de 8 lits
d'addictologie
par
transformation
de lits
d'admissions

Restructuration
périmètre géographique
des CSAPA pour une
couverture du
département

Microstructure
addictologie sur Rigney

Création d'une équipe
mobile d'addictologie

Déploiement de formations
addiction

ADDSEA

Ouverture de 20 lits
HC addictologie
2023

Le renforcement des offres prévention précarité

2018

CSC
Bisontine

PASS
CHU

EMPP
Bisontine

CHRU
Besançon

Centre Hospitalier
de Novillars

Renforcement
PASS CHU
psychologue

Renforcement
EMPP ruralité
Filière migrants et
réfugiés
Filière habitat
urgence bisontine

CSC Grand
Besançon
Métropole

Exercice local
de santé mentale
de Grand Besançon

CSC rurale

2024

Centre Hospitalier
de Novillars

Création équipe mobile
psychiatrie précarité

Création
PASS CHI

ADDSEA

Solidarité
Femmes

Centre Hospitalier
de Novillars

PRÉFET
DU DOUBS

DOUBS

DOUBS



Film sur
l'hôpital de
jour en
addictologie



Création d'hébergements pour personnes avec troubles psychiques

Depuis
2018

55 places
+ 6 places jeunes



Maison relais en
diffus 14 places



Maison relais
AGORA 25 places
par transformation
CHRS



Maison relais 20 places
(2026 en cours)

Depuis 2021
projet de maison relais
Pontarlier

Ouverture EAM Bellevue
par transformation de 20
places



Association
d'Hygiène Sociale
de Franche-Comté



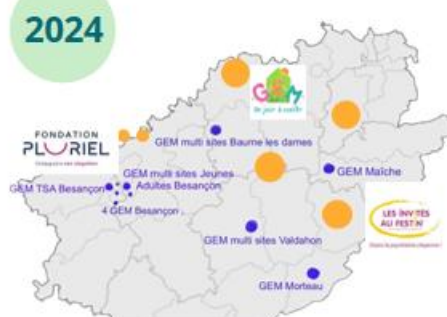
Film sur les appartements diffus maison
relais et le GEM autisme

Le renforcement des zones rurales GEM

2018



2024





Le renforcement de "l'aller vers" en zones rurales filière personnes âgées

2018



2024



Le renforcement des places et du soutien aux structures d'hébergement personnes âgées

Depuis
2018



Film sur le métier d'infirmier en pratique
avancée dans la filière personne âgée

Le renforcement de “l’aller vers” en zones rurales filière personnes âgées



Le renforcement des places et du soutien aux structures d’hébergement personnes âgées



Film sur le métier d’infirmier en pratique avancée dans la filière personne âgée



Sur le reste de la journée 138 acteurs répartis en 7 ateliers thématiques ont commencé à élaborer la feuille de route du nouveau CTSM :

- Groupe périnatalité et enfance
- Groupe adolescence
- Groupe addiction
- Groupe précarité
- Groupe adulte handicap
- Groupe personne âgée
- Groupe territorialité

Les acteurs ont pu faire remonter les besoins, les prioriser et proposer des pistes d’actions. Voici le fruit de ce travail :



BESOIN PERINATALITE et ENFANCE	ACTION PERINATALITE et ENFANCE
Faire évoluer l'offre de soins existante	Renforcer les équipes existantes et leur pluridisciplinarité
	Renforcer les liens entre psychiatrie de l'adulte et périnatalité (intervention précoce)
	Développer de nouveaux métiers au cœur des équipes (IPA)
Fluidifier les parcours et éviter les ruptures en favorisant l'interconnaissance	Regrouper des professionnels de différentes structures autour de situations cliniques afin de favoriser l'interconnaissance
	Former et sensibiliser les professionnels hors du soin (famille accueil) qui accompagne les enfants et les familles
	Pour les professionnels faire un support détaillé par tranche âge regroupant tous les dispositifs existants et accessibles pour tous (attention acronymes)
Offrir un meilleur maillage territorial	Étendre l'offre de périnatalité au niveau départemental
	Densifier l'offre de soin dans les zones rurales
	Favoriser l'accès aux soins par les transports pour tous, la mobilité en zone rurale

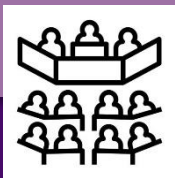


BESOINS ADOLESCENT	ACTIONS ADOLESCENT
Besoin hébergement spécifique pour adolescent	Prévention : engagement transversal et pluri partenarial avec souplesse d'accueil en prévention, lieu de répit et respiration construite dans un portage médico-social et sanitaire, en famille ou autre
	Faire un état des lieux de l'existant avec des places d'urgence à créer et des studios jeunes en capacité d'autonomie avec veille
	Un chez soi d'abord jeune plus conséquent avec passage et veille régulière
Améliorer la prise en charge en urgence, temporalité réactive pour public spécifique PJJ, Handicap)	Plage d'amortissement de la post urgence et gestion de l'attente aux soins au sein des structures, dispositif mobile à questionner
	Augmentation des demandes difficiles à prendre en charge, renforcer les structures en places
	Soutenir la prévention, la parentalité, le 1er niveau d'accueil (médecins libéraux)
Soins aux professionnels, question du répit	Temps d'analyse professionnelle
	Formation aux équipes spécifiques, soutien émotionnel, question de l'attachement
	Ateliers médiation, lieux ressources pour les personnels, interprofessionnels
BESOINS ADULTE HANDICAP	ACTIONS ADULTE HANDICAP
Manque de places en CMP, délais trop longs, accès aux soins somatiques	Augmenter le nombre IPA dans toutes les spécialités
	Formations des médecins généralistes, des professionnels des ESMS aux traitements médicamenteux psychotropes
	Formations et sensibilisation des professionnels en santé mentale
Attractivité des métiers	Revalorisation salariale
	QVCT (formations continue, semaine de 4 jours)
	Renforcer les moyens humains
Faciliter le lien ESMS/CHS, lever les freins avec le secteur psychiatrique	Créer un outil de communication commun
	Rencontres et synthèses en amont des situations de crise (favoriser la prévention)
	Formations communes CH, CHS, ESMS



BESOINS GROUPE PRECARITE	ACTION GROUPE PRECARITE
Logement hébergement : - accès au logement - maintien au logement - absence de logement adapté	Développer l'habitat alternatif type tiny house/ container sur terrain isolé
	Création de lits répit/repos temporaire en cas de crise sans avoir à quitter son logement autonome
	Présence d'acteurs de la santé dans les instances hébergements SIAO, ASCAL, CCAPEX, habitat indigne
Accès aux droits : - mobilité - administratif - emploi	Simplification de l'accès aux droits = avoir un interlocuteur unique référent pour l'ensemble des démarches CAF, MDPH...
	Gratuité des transports
	Gratuité et prise en charge psychothérapique spécifiques à ce public (psychologue)
Situation rupture et complexité des parcours : - personne avec trouble psychique chronique, en refus soins et mal logé - relais sanitaire et social pour éviter les ruptures de parcours de soins et sociaux	Camion de consultations mobiles pour l'EMPP en présence de travailleurs sociaux de secteur
	HAD
	Case manager type coordination parcours santé et social (DAC précarité), SSIAD santé psy et social

BESOINS ADDICTO	ACTIONS ADDICTO
Connaissance/interconnaissance, informer/former casser les représentations	Développer des moyens de communication et de coordination
	Conférence annuelle entre professionnels
	Réunion échange de pratiques inter structures
	Immersion des professionnels du secteur psychiatrie/addiction
Sécuriser et renforcer l'offre manque de lieux d'hébergements publics spécifiques (PH, PA, migrants, jeunes), lieux d'accueil inconditionnel avec consommation	Amplifier et rendre visible l'accès à l'information (annuaire avec photos des lieux)
	Redonner de l'attractivité aux métiers de la psychiatrie et de l'addiction (salaires)
	Création de temps de coordination dans les équipes mobiles et création d'équipe mobile pour public spécifique, consultation avancée
	Développer offre spécifique : HSA/ bus méthadone/ LHSS addicto/CSAPA mobile/ GEM addicto
Développer le parcours addicto/ santé mentale, décroisonner	Développer la téléexpertise et une hotline pour la médecine de ville et les ESMS (PH, PA, PJJ...)
	Déstigmatiser la pair-aidance dans la filière addicto et les professionnaliser
	Créer un CMP psychiatrie et addiction, recherche pour la prise en charge pathologies duelles
Renforcer l'offre existante en premier lieu	



BESOINS TERRITORIALITE	ACTIONS TERRITORIALITE
Transport mobilité - sanitaire - mobilité pour accès aux soins et en particulier en zone rurale	Financement des transports sanitaires et autres en tendant vers une gratuité maximum
	Développer l'offre de transport avec plus d'horaires, particulièrement dans les zones rurales, développer les trains
	Réintégrer la fonction de transports sanitaires au sein des établissements de santé, optimiser les transports en covoiturage ou les transports de plusieurs patients
Accès aux soins -milieu urbain et rural - manque de consultations psychologue et psychiatre - manque de lits d'hospitalisation - manque de CMP et délais	Développer l'offre IPA en santé mentale, création de CMP en milieu rural pour un meilleur maillage de l'offre et soins sur tout le territoire Formations des professionnels
	Renforcer l'attractivité des métiers de la santé mentale (horaires, conditions de travail, salaires)
	Développer la formation PSSM, information/formation/déstigmatisation de la psychiatrie
Hébergement et lieu de vie : - prise en charge patient isolé - manque de places d'aval après hospitalisation - manque d'EHPAD pour PA avec problématique psychique - manque d'hébergements pour les malades psychiques	Création de places spécifiques handicap psychique, Ehpad psy et UPPA, FAM psy
	Créer des lieux d'habitat alternatif : mixité des résidences sociales avec accompagnement des équipes mobiles (EMPP, PA, EMILHA...)
	Renforcer l'intervention à domicile par les professionnels de la santé mentale, création de binômes pair-aidant et professionnel de type case manager

La fin de journée a été consacrée à la restitution des groupes avec des axes forts autour du besoin de compléter les offres de soins actuelles, de consultations et la nécessité de travailler collectivement la question de la mobilité pour accéder à ces offres, également l'augmentation d'équipes mobiles de psychiatrie. Le renforcement d'appui aux domiciles (SAMSAH, SSIAD psy) a été évoqué dans plusieurs groupes ainsi que le besoin de créer des dispositifs d'hébergement pour les publics vulnérables (handicap, précarité, jeune, personne âgée). La question de l'attractivité des métiers est une thématique partagée également dans les différents groupes et un enjeu identifié du prochain CTSM.



Une feuille de route collective ambitieuse qui va être affinée dans les mois à venir pour préparer le CTSM 2025-2030.



Dans le cadre d'un tour de France des Projets Territoriaux en Santé Mentale, une délégation ministérielle de la santé mentale et de la psychiatrie, est venue deux jours en mars 2024 en Franche-Comté.

L'objectif : engager un dialogue technique au plus près des territoires en vue de mettre en valeur les initiatives inspirantes et les démarches dynamiques, comme celle du Doubs, et de préparer la deuxième génération des Projets Territoriaux de Santé Mentale .

La délégation a choisi le territoire du Doubs en lien avec le dynamisme et la mobilisation forte que notre CTSM a su mettre en œuvre.

Pour la délégation nationale étaient donc présents le 21 mars dernier, M. RISSELIN, Secrétaire général, Mme le Dr LAFONT RAPNOUIL, cheffe de projet en animation territoriale et Mme LENTZER Emylie, interne en santé publique.

Des temps d'échanges riches entre tous les acteurs mobilisés ont permis de faire émerger à la fois les besoins et des pistes de réflexion qui nourriront les travaux du futur CTSM .

« 🍷 En Bourgogne, nous étions accueillis, avec le soutien de l'ARS, par le Doubs et le Jura, parfaits témoins de l'investissement individuel et collectif remarquable des différentes et parfois très nombreuses parties prenantes et des forts enjeux de pilotage. »
Pr Bellivier



Frank Bellivier
Délégué Ministériel à la Santé Mentale - PUPH
de Psychiatrie





Equipe Mobile Psychiatrie Périnatalité du Doubs



POUR QUELS MOTIFS NOUS SOLLICITER ?

Inquiétudes des
professionnels concernant :



- ▶ La santé psychique du ou des parents
- ▶ Le développement du bébé (troubles du sommeil, troubles de l'alimentation, retrait relationnel...)
- ▶ Un trouble de la relation parent-bébé

Pour soutenir la mise en place de soins
psychiatriques périnataux.

QUAND ?



QUI PEUT NOUS SOLLICITER ?

- ▶ Tout professionnel ou équipe intervenant en période périnatale :
 - maternités, services de pédiatrie, médecins libéraux, sages-femmes, PMI, CMP, psychologues...



PÔLE DES LIAISONS MÉDICO-SOCIO-PSYCHOLOGIQUES
Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

MODALITÉS D'INTERVENTION :

- ▶ L'équipe se déplace au domicile des parents ou dans tout lieu d'accueil permettant la rencontre, dans la limite d'un rayon de 60 km autour de Besançon.
- ▶ Proposition de plusieurs consultations en binôme.
- ▶ Sur une période brève suivie d'une orientation si nécessaire.
- ▶ En lien avec les professionnels déjà situés.

COMMENT FAIRE ?

Premier contact par mail ou téléphone :
perinatmobile@chu-besancon.fr
tél : 03 81 21 84 62

Une fiche de demande d'intervention
vous sera transmise pour préciser le
motif de la demande.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

- Un médecin pédopsychiatre
- Une psychologue
- Une infirmière puéricultrice
- Une psychomotricienne

Zone d'intervention Périnat' Mobile





PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

DOUBS

CTSM DU DOUBS

LETTRE D'INFORMATION

N°11



CENTRE HOSPITALIER
de Novillars



L'aller vers de la maison des adolescents

La Maison des adolescents est un lieu d'écoute, de conseils et d'accompagnement pour les jeunes de 12 à 21 ans, ainsi que pour leurs familles et leurs proches. Tous peuvent y trouver des réponses à leurs préoccupations qu'elles soient physiques, psychiques, relationnelles, sociales, éducatives ou juridiques.

Maison des Adolescents du Doubs *permanences*

A compter du mois de mars ouvertures
de permanences de la MDA

Les Mardis	Les Mercredis	Les Jeudis
Quingey Ornans	Baume les Dames Sancey - Belleherbe	Orchamps-Vennes Pierrefontaine les Varans Vercel Villedieu le Camp



Permanences sur rendez-vous

au 07.88.82.43.17
ou par mail : mda.resado@ch-novillars.fr



GEM « IRIS Autisme »

En 2021, porté par la Fondation Pluriel avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, naissait un Groupe d'Entraide Mutuel dédié aux personnes adultes porteuses de troubles du spectre de l'autisme. **A l'occasion de la journée mondiale pour l'autisme, nous sommes heureux d'annoncer sa création officielle en association autonome GEM « IRIS Autisme ».**



Le vendredi 29 mars, les adhérents du GEM « IRIS Autisme » ont tenu leur première assemblée générale constitutive.

- Le GEM bénéficie du soutien de Droits Devant 25 (association d'autoreprésentation des personnes handicapées intellectuelles),
- La Fondation Pluriel continuera de soutenir le GEM IRIS Autisme dans le cadre d'une convention de gestion.



8 rue de Dole
25000 Besançon



Tel : 09 61 20 37 12



IRIS Autisme compte à ce jour une trentaine d'adhérents majeurs et autonomes, qui décident de leurs activités en **autodétermination** : visites de musées, randonnées, ateliers peinture et écriture, restaurants, moments de rencontres et d'échanges. Une animatrice est mise à disposition pour accompagner et soutenir ses membres. Le GEM est financé par des crédits spécifiques de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.



Formation prévention du suicide

Le suicide est une problématique majeure et complexe de santé publique et nous portons une attention très particulière à la prévention du suicide. Pour répondre à une demande croissante de la part de professionnels confrontés à ce problème, des formations sont proposées en Bourgogne-Franche-Comté par l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS)...

- **Le module Sentinelle** permet de former des « sentinelles » qui ont une fonction de repérage des personnes en souffrance au sein de leur milieu de vie ou de travail, et d'orientation de ces personnes vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées. Formation ouverte à tous, « citoyens » ou professionnels (employés d'entreprise, enseignants, AED, assistants sociaux, personnels de direction, éducateurs, etc.), police, gendarmerie, professionnels des milieux pénitentiaire personnes ressources repérées comme ayant des dispositions spontanées au souci de l'autre et reconnues comme telles.



- **Le module « Évaluation de la crise suicidaire »** permet de former des « évaluateurs » qui ont une fonction d'évaluation clinique du potentiel suicidaire (estimer le danger, l'urgence et le risque suicidaire) et une fonction d'orientation vers un intervenant de crise. Formation pour personnels de santé (médecins, infirmiers) et psychologues formés à l'entretien clinique, ouverture de la formation aux assistants sociaux sur validation préalable des référents nationaux et du binôme de formateurs concernés.

- **La formation des formateurs régionaux en prévention du suicide** Bourgogne-Franche-Comté. Prérequis avoir suivi à minima la formation « évaluation-orientation ». Validation de l'inscription par l'ARS BFC et le binôme national de formateurs.

Ces formations sont financées par l'ARS.

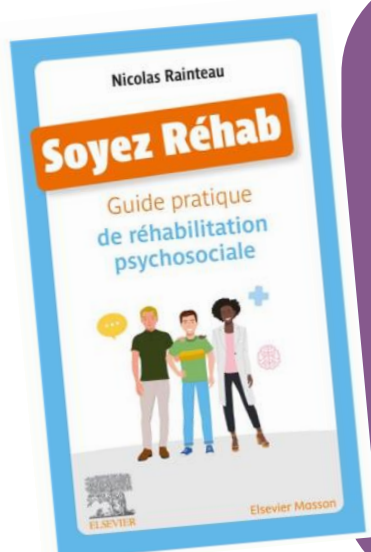
Pour plus d'information en lien avec votre service de formation interne à vos établissements,

merci de contacter Sandrine LOUESDON,
s.louesdon@promotion-sante-bfc.org /

Tél : 03 80 66 73 48



LITTÉRATURE



Véritable « **mode d'emploi** » cet ouvrage aborde les questions fondamentales de l'identité de la coordination et de la prise en compte du positionnement de chaque protagoniste. Il donne les clés pour favoriser un environnement propice à l'espoir à la demande d'aide et à la réalisation des projets.

Invitant à la réflexion il nous encourage à faire ce pas de côté qui nous fera ouvrir et choisir la bonne porte vers la collaboration. Enfin, il nous alerte sur les éventuels freins d'organisation et phénomènes d'accommodation qui nous font faire fausse route.

Très illustré et **volontairement pratique** l'ouvrage aborde ces problématiques au travers d'analyse de vignettes exposant des situations de vie précises. Ainsi le lecteur peut s'exercer au fur et à mesure que les chapitres avancent.

La réhabilitation psychosociale est une approche thérapeutique s'adressant aux personnes atteintes de troubles psychiques sévères.

Non centrée sur la maladie, elle les considère dans leur globalité en prenant en compte leurs capacités. Elle les accompagne pour développer celles-ci afin de leur permettre de mener à bien leurs projets et d'avoir une existence la plus satisfaisante possible.

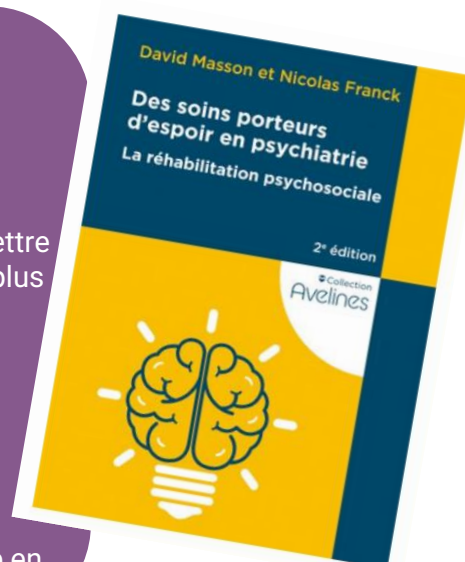
Comment procède cette démarche ?

Quels sont ses outils ?

Quelle est l'offre de prise en charge ?

De façon claire et concise, les auteurs répondent à ces questions en illustrant leur propos d'éléments concrets, comme le parcours d'une personne accompagnée.

Un ouvrage pour comprendre ces soins de santé mentale en plein développement.





DES ANNUAIRES EN SANTE MENTALE

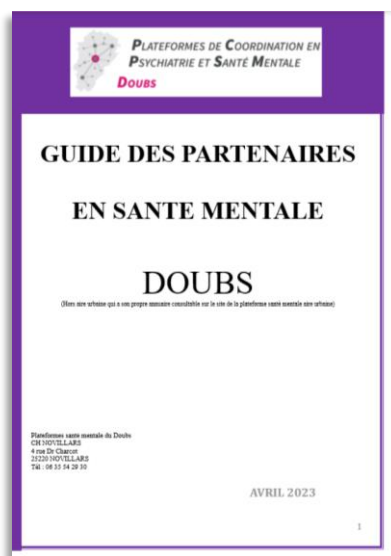
Vous pourrez télécharger la version 2023 via ce lien :

<http://www.ch-novillars.fr/letablissement/ptsm.html>

Si besoin, pensez à faire remonter vos demandes de mise à jour au plus vite pour la version 2024.

Via ce même lien, retrouvez également :

**DES FILMS DE PRESENTATION DE SERVICES
ET LES LETTRES D'INFORMATIONS
PRECEDENTES**





**CENTRE HOSPITALIER
de Novillars**

Accueil > L'établissement > Plateforme territoriale en santé mentale

Plateforme territoriale en santé mentale



**PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE**
Doubs

La plateforme du Doubs couvre le département en dehors de l'aire urbaine disposant de sa propre plateforme.
Ce dispositif a pour objectif :
 1) D'assurer une meilleure articulation des actions de prévention, de soins et d'accompagnement :
TRAVAIL DE COORDINATION DE RÉSEAU
 – améliorer le repérage en amont pour une meilleure prise en charge,
 – améliorer la coordination et l'accompagnement
 – rendre lisible et améliorer les interfaces entre les différents champs et les différents secteurs
Pour ce faire, nous mettons à votre disposition un annuaire en santé mental réactualisé annuellement en juin et téléchargeable sur ce lien : [ANNUAIRE-PARTENAIRE-SANTE-MENTALE](#)

CONTACTEZ-NOUS

CH de Novillars
4, rue du Doct
Charcot
25220 Novillars

+33 (0)3 81 60 58
00

secretariat.direction.
novillars@gpmsdou
bsjura.fr

[Voir sur la carte](#)